



# Juin 2023

## Livret d'informations pratiques AEROCLUB

# Aéro-club d'Aire sur l'Adour

AVION

PLANEUR

ULM



Retrouvez nous sur :

<https://www.aeroclub-aire.fr/>

Instagram

facebook

Aéroclub d'Aire-sur-l'Adour

Route du Houga

40800 Aire-sur-l'Adour

# Table des matières

1	L'aéroclub d'Aire-sur-l'Adour.....	2
2	Comment vous inscrire .....	4
2.1	Personnes à contacter : pour renseignements ou inscription .....	4
3	Les formations à l'aéroclub .....	5
3.1	Brevet de Pilote U.L.M. ....	5
3.1.1	Conditions de délivrance.....	5
3.1.2	Privilèges de la licence .....	5
3.1.3	Coût de la formation .....	5
3.2	Brevet de Pilote Planeur.....	6
3.2.1	Conditions de délivrance.....	6
3.2.2	Privilèges de la licence .....	6
3.2.3	Coût de la formation .....	6
3.3	Brevet de pilote avions : LAPL.....	7
3.3.1	Conditions de délivrance :.....	7
3.3.2	Privilèges de la licence :.....	7
3.3.3	Coût de la formation : .....	7
4	Informations complémentaires .....	8
5	Comment faire voler la famille et les amis ? .....	9



# 1 L'aéroclub d'Aire-sur-l'Adour

Notre aéro-club est une association, dont le but est de promouvoir les activités que nous proposons : **le vol en avion, planeur et ULM.**

Concrètement, vous trouverez la possibilité :

- De vous offrir un vol découverte ou une promenade aérienne sur l'appareil de votre choix.
- D'offrir pour votre famille ou vos amis, à l'occasion d'un anniversaire ou d'une fête, un cadeau original.
- De choisir d'entrer en formation sur une de nos activités pour les jeunes et moins jeunes, afin de pratiquer ensuite ce loisir de voler, ou pourquoi pas d'en faire son futur métier en poursuivant vers une formation professionnelle.



Aéroclub d'Aire-sur-l'Adour, route du Houga, 40800 Aire-sur-l'Adour, tél 07 82 77 32 56

<https://www.aeroclub-aire.fr/>



Chaque année, nous sommes environ 150 membres inscrits pour les trois activités. Et nous avons tous décidé de mettre en commun notre passion de voler.

**Le président** : François-Xavier Bocquet

**Vice-présidente** : Céline Montorio

**Secrétaire** : Philippe Lefebvre

**Trésorier** : Lionel Salé

**Chef pilote avion et responsable pédagogique** : Olivier Tisserand

**Chef pilote planeur et responsable pédagogique** : François-Xavier Bocquet et Patrick Bouzigues

**Instructeurs avions** : Florian Azan, Lionel Napias, Alain Picart, Olivier Tisserand.

**Instructeur ULM** : Olivier Grabé, Céline Montorio, Lionel Napias, Alain Picart, , Olivier Tisserand, Alain Vezin.

**Instructeurs planeurs** : Florian Azan, François-Xavier Bocquet, Patrick Bouzigues, Lionel Chrétien, Olivier Grabé, Jean Lemaire, Thomas Maloubier, Rémi Molina, Céline Montorio, Alain Vezin.

Un conseil d'administration composé de 15 membres du club élus, se réunit tous les trimestres afin de faire le point sur le fonctionnement et les projets de l'aéroclub.



## 2 Comment vous inscrire

### 2.1 Personnes à contacter : pour renseignements ou inscription

- François-Xavier (Bill) Bocquet (président) : 07 82 77 32 56
- Céline Montorio (vice-présidente) : 06 07 27 42 27
- Olivier TISSERAND (instructeur avions / UIm) : 06 11 26 85 91
- François (Bill) BOCQUET (instructeur planeurs) : 06 60 81 05 67

Pour pratiquer une ou plusieurs de nos activités, vous devez au préalable adhérer à l'association (aéroclub), en nous fournissant les documents nécessaires (voir la liste ci-dessous), et en réglant votre adhésion-cotisation.

**Liste de documents à fournir** à notre secrétariat en fonction de votre situation (déjà breveté ou formation initiale) :

- Remplir une fiche de renseignements et d'adhésion, avec vos références (adresse, tel, mail, etc.)
- Une copie de l'aptitude médicale à jour.
- Si vous êtes breveté : présenter votre brevet pour une photocopie
- Licence-assurance fédérale (avion, planeur ou ULM) de l'année en cours
- Autorisations parentales pour les mineurs

Conformément au règlement intérieur de l'association, le conseil d'administration examinera votre demande d'adhésion pour validation définitive lors de sa prochaine réunion.

Vous recevrez ensuite par courriel :

- Le guide de l'aéroclub,
- Vos identifiants et mots de passe afin de réserver vos vols,
- Ainsi que ceux pour consulter ou alimenter votre compte pilote.



## 3 Les formations à l'aéroclub

Les tarifs sont modifiables et le volume d'heures au minimum requis par la réglementation en cours ne préjuge pas des besoins de l'élève pour acquérir le niveau suffisant pour être présenté aux examens par les instructeurs de l'aéro-club.

### 3.1 Brevet de Pilote U.L.M.

#### 3.1.1 Conditions de délivrance

- Certificat Médical de non-contre-indication par médecin de famille (document au club)
- Être âgé(e) de 15 ans révolus.
- Avoir reçu la formation requise conformément au programme défini.
- Avoir satisfait à un examen théorique et pratique.

#### 3.1.2 Privilèges de la licence

- Exercer les fonctions de commandant de bord à bord d'un U.L.M.
- Des qualifications additionnelles peuvent être obtenues auprès d'un instructeur habilité :
  - **La qualification radio** : pour vous permettre de vous déplacer dans les espaces aériens contrôlés.
  - **L'emport de passager** : pour vous permettre d'emmener un passager à bord.

#### 3.1.3 Coût de la formation

Coût formation pilote ULM <sup>1</sup>	- de 25 ans	+ de 25 ans
Cotisation Annuelle club	90,00 €	150,00 €
Licence Assurance	49,60 €	77,10 €
Documentation (Manuel du pilote + carnet de vol)	60,00 €	60,00 €
30 Heures A 22 en Double Commande	2850,00 €	2 850,00 €
10 Heures A 22 en Solo	950,00 €	950,00 €
Aides FFPLUM avec BIA*	550,00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>3449,60 €</b>	<b>4087,10 €</b>

\*Aides à la formation des pilotes U.L.M. moins de 25 ans ou aides BIA: voir tarifs en cours de la fédération ULM.

<sup>1</sup> Tarifs Mai 2023



## 3.2 Brevet de Pilote Planeur

### 3.2.1 Conditions de délivrance

- Visite médicale classe 2 ou LAPL valide.
- Être âgé(e) de 16 ans révolus.
- Avoir reçu la formation requise conformément au programme défini comportant au moins :
  - 15 heures d'instruction au vol
  - 10 heures d'instruction au vol en double commande
  - 2 heures de vol en solo supervisé sur planeur
  - 45 lancements et atterrissages sur planeur
  - 1 vol sur la campagne en solo d'au moins 50 km (27 NM), ou ; 1 vol sur la campagne en double commande avec FI(s), d'au moins 100 km (55 Nm).
- Avoir satisfait à un examen théorique et pratique.

### 3.2.2 Privilèges de la licence

- Exercer les fonctions de commandant de bord en planeur.
- Des qualifications additionnelles peuvent être obtenues auprès d'un instructeur habilité :
  - **Le lâcher campagne** : autorisation de quitter les abords de l'aérodrome pour aller admirer d'autres paysages dans la région.
  - **La qualification « Emport de passager »** qui vous permettra d'emmener vos amis et votre famille en planeur biplace.
  - **La compétition** : le vol à voile est un sport où les pilotes réalisent des courses de plusieurs centaines de kilomètres en fonction des conditions météo.

### 3.2.3 Coût de la formation

Coût formation pilote de planeur <sup>2</sup>	- de 25 ans	+ de 25 ans
Cofisation Annuelle club	90,00 €	150,00 €
Licence Assurance	84,18 €	163,54 €
Documentation (Manuel du pilote + carnet de vol)	57,00 €	57,00 €
½ forfait heures de vol par an <sup>3</sup>	425,00 €	475,00 €
Treuillées	340,00 €	420,00 €
Aide Fédérale à définir FFVP*	400,00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>596,18 €</b>	<b>1 265,54 €</b>

\*Aides à la formation des pilotes de planeur moins de 25 ans ou aides BIA: voir tarifs en cours de la FFVP.

<sup>2</sup> Tarifs Mai 2023

<sup>3</sup> Cf grille des tarifs



### 3.3 Brevet de pilote avions : LAPL<sup>4</sup>

#### 3.3.1 Conditions de délivrance :

- Visite médicale de classe 1 ou 2 valide.
- Être âgé(e) de 17 ans révolus.
- Avoir reçu la formation requise conformément au programme défini.
- Formation au vol :
  - Au moins 30 heures de vol d'instruction dont :
    - 15 heures d'instruction au vol en double commande
    - et 5 heures de vol en solo supervisé, dont un minimum de 3 heures de vol en campagne en solo avec au moins 1 vol en campagne d'un minimum de 150 km (80 NM), au cours duquel 1 atterrissage avec arrêt complet sera effectué sur un aérodrome autre que l'aérodrome de départ.
- Avoir satisfait à un examen théorique.
- Avoir satisfait à un examen pratique.

#### 3.3.2 Privilèges de la licence :

- Exercer les fonctions de commandant de bord à bord d'un avion de tourisme, pouvant voyager dans toute la zone Europe.
- Des qualifications additionnelles peuvent être obtenues auprès d'un instructeur habilité (utilisation d'autres types d'avion, vol de nuit, vol en montagne).

#### 3.3.3 Coût de la formation :

Coût formation pilote avion	- de 25 ans	+ de 25 ans
Cotisation Annuelle club	90,00 €	150,00 €
Licence Assurance	77,00 €	77,00 €
Documentation (Manuel du pilote + carnet de vol)	95,00 €	95,00 €
En PS 28: 30H de vol (135€/h)	4050,00 €	4050,00 €
Emport passager 10H en Double Commande (135€/h)	1350,00 €	1350,00 €
Aides Fédérale à définir FFA / Aides BIA	1 500,00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>4 162,00 €</b>	<b>5 722,00 €</b>

\* Aides à la formation des pilotes de moins de 21 ans ou aides BIA : voir tarifs en cours de la FFA.

<sup>4</sup> Licence de pilote d'avion léger

Aéroclub d'Aire-sur-l'Adour, route du Houga, 40800 Aire-sur-l'Adour, tél 07 82 77 32 56

<https://www.aeroclub-aire.fr/>



## 4 Informations complémentaires

**L'aéro-club d'Aire sur l'Adour est déclaré comme organisme de formation (DTO).**

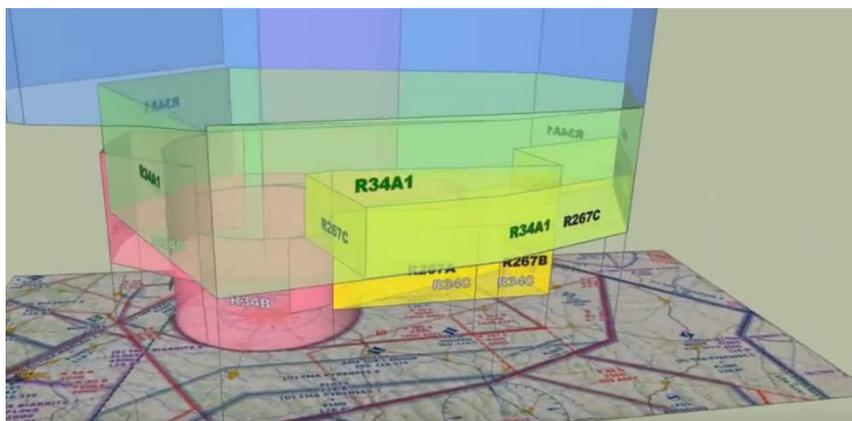
Contactez le **07 82 77 32 56** pour organiser la **mise en relation avec le club ou votre instructeur.**

Les instructeurs, avion, planeur et ULM, vous présenteront l'organisation de votre formation théorique et pratique.

Quelques points toutefois sur l'organisation des formations :

La formation théorique vous sera dispensée sur le principe du e-learning et suivie par votre instructeur.

Chaque leçon en vol sera précédée d'un briefing, au cours duquel les éléments théoriques nécessaires seront revus et complétés. Le vol sera suivi d'un débriefing. Organisez bien vos rendez-vous pour disposer du temps requis pour ces trois étapes.



Une fois membre du club, vous disposez du site de l'aéroclub afin de réserver vos vols, consulter ou alimenter votre compte pilote.



Aéroclub d'Aire-sur-l'Adour, route du Houga, 40800 Aire-sur-l'Adour, tél 07 82 77 32 56

<https://www.aeroclub-aire.fr/>



## 5 Comment faire voler la famille et les amis ?

Avoir envie de piloter, ou tout simplement de profiter du paysage est un désir bien légitime.

Au sein du club il est possible :

- De faire un vol de découverte (c'est peut-être ce que vous avez fait) sans hélas prendre les commandes.
- De devenir élève et membre du club.
- D'être passager(e)(s) d'un pilote qualifié en partageant les frais pour une balade vers les Pyrénées et littoral atlantique.

### Tarifs à la demande :

- au club
- ou 07 82 77 32 56
- ou [contact@aeroclub-aire.fr](mailto:contact@aeroclub-aire.fr)



**AÉROCLUB AIRE-SUR-L'ADOUR**

**RÉSERVEZ  
LE VOL DE  
VOS RÊVES**

**POUR VOUS-MÊME OU VOS PROCHES**

**Voyez le territoire autrement !**

**Pour la beauté des paysages Landais, pyrénéens et océanique.**

**Pour des sensations nouvelles, du fun, une montée d'adrénaline !**

**Pour offrir, un cadeau original qui fera sensation !**

**Enterrement de vie de célibataire ! Départ à la retraite !**

**Comité d'entreprise. Partenariat pro.**



Aéroclub d'Aire-sur-l'Adour, route du Houga, 40800 Aire-sur-l'Adour, tél 07 82 77 32 56

<https://www.aeroclub-aire.fr/>

